



## Appartement racheté par une société hlm baisse des loyers?

Par **mireille32\_old**, le **18/10/2007** à **18:16**

Bonjour, je vous contacte car je loue un appartement depuis 2 ans et celui-ci a été racheté par une société d'habitation à loyers modérés le 1 mars 2007.

Pour info nous ne rentrons pas dans les barèmes d'attribution des HLM mais vu que nous étions là avant ce rachat on nous a dit qu'il n'y avait pas de problème pour conserver le logement.

On nous a promis une baisse de loyers mais uniquement une fois que les travaux seraient fait, et les travaux ont déjà été repoussés plusieurs fois ( maintenant prévu pour janvier 2008).

Je voudrais donc savoir si le prix réduit commence une fois les travaux effectués ou depuis la date d'achat.

En ce qui concerne les travaux ( assez conséquent), je voudrais savoir où me renseigner quant au recours car l'appartement est en très mauvais état : une traverse du plancher est entrain de céder et le sol s'affaisse ( environ 5 cm ), une personne venu effectué un devis nous a dit que cela était très dangereux malgré cela ils repoussent sans cesse la date des travaux ( certainement pour toucher les loyers à prix forts le plus longtemps possible).

Que me conseillez vous ?

Cordialement

Cindy